

POLITIQUE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE THÉÂTRE

Les retards et les absences dans les cours

Les absences et les retards non motivés sont inacceptables. La ponctualité et la présence sont donc exigées tant aux laboratoires qu'aux cours. Seule une absence due à une situation d'urgence peut être considérée comme une absence motivée après en avoir discuté avec le (la) professeur(e) :

L'accumulation de trois retards ou départs précipités équivaut à une absence;

Un retard ou une absence du cours de plus de 15 minutes ou un départ précipité équivaut à une absence;

L'accumulation de 3 absences non motivées entraîne la note D au bulletin.

RÉSOLUTION 2008-2009-EST-006